

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

**Unité de gestion : S.M.D.E.A**

**Exploitant : S.M.D.E.A**

Prélèvement et mesures de terrain du 27/05/2019 à 14h22 pour l'ARS et par le laboratoire :  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DES EAUX DE L'ARIEGE CAMP, FOIX

Nom et type d'installation : PRODUCTION ANILHAC ARROIU (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCT

Type d'eau : esu+eso turb >2 pour ttp <1000 m3j

Nom et localisation du point de surveillance :

RESERVOIR ANILHAC - OUST ( Sortie reservoir )

Code point de surveillance : 0000005767 Code installation : 003919 Numéro de prélèvement : 00900129006

## Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation non conforme aux exigences de qualité en vigueur. Eau à caractère agressif susceptible de favoriser la dissolution des métaux dans l'eau, notamment le plomb s'il est constitutif des branchements publics ou des réseaux privés. Dans ce cas, Il est recommandé de laisser couler l'eau avant de l'utiliser à fins alimentaires.

Date d'édition : mercredi 19 juin 2019

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>						
température de l'eau	11.2	°C		25		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
ph	7.2	unité pH	6.5	9.0		
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>						
chlore libre	0.07	ma(Cl2)/L				
chlore total	0.08	ma(Cl2)/L				
<b>Analyse laboratoire</b>						
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
aspect (qualitatif)	0					
couleur (qualitatif)	0					
odeur (qualitatif)	0					
saveur (qualitatif)	0					
turbidité néphélobimétrique nfu	0.17	NFU		0.5		1
<b>COMP. ORG. VOLATILS &amp; SEMI-VOLATILS</b>						
benzène	<0.05	µg/L				1.0
biphényle	<0.005	µg/L				
<b>COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS</b>						
chlorure de vinyl monomère	<0.05	µg/L				0.5
dichloroéthane-1,2	<0.5	µg/L				3.0
tétrachloroéthylène-1,1,2,2	<0.5	µg/L				10.0
tétrachloroéthylène+trichloroéthylène	<0.5	µg/L				10.0
trichloroéthylène	<0.5	µg/L				10.0
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
<b>équilibre calcocarbonique 0/1/2/3/4</b>	<b>4</b>		<b>1.0</b>	<b>2.0</b>		
titre alcalimétrique complet	2,1	°f				
titre hydrotimétrique	<2	°f				
<b>FER ET MANGANESE</b>						
fer total	<5	µg/L		200		
manganèse total	<5	µg/L		50		
<b>METABOLITES DES TRIAZINES</b>						
atrazine-2-hydroxy	<0.010	µg/L				0.1
atrazine-déiisopropyl	<0.02	µg/L				0.1
atrazine déiisopropyl-2-hydroxy	<0.050	µg/L				0.1
atrazine déséthyl	<0.01	µg/L				0.1
atrazine déséthyl-2-hydroxy	<0.100	µg/L				0.1
atrazine déséthyl déiisopropyl	<0.050	µg/L				0.1
hydroxyterbutylazine	<0.010	µg/L				0.1
simazine hydroxy	<0.030	µg/L				0.1
terbuméton-déséthyl	<0.005	µg/L				0.1
terbutylazin déséthyl	<0.005	µg/L				0.1
terbutylazin déséthyl-2-hydroxy	<0.010	µg/L				0.1
<b>MINERALISATION</b>						
calcium	3.68	ma/L				
chlorures	1.3	ma/L		250		
<b>conductivité à 25°C</b>	<b>44</b>	<b>µS/cm</b>	<b>200</b>	<b>1100</b>		
magnésium	0.50	ma/L				
potassium	0.58	ma/L				
sodium	4.23	ma/L		200		
sulfates	0.7	ma/L		250		

**OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.**

aluminium total µg/l	<10	µg/L		200		
arsenic	<5	µg/L				10.0
baryum	<0.005	mg/L		1		
bore mg/l	<0.010	mg/L				1.0
cyanures totaux	<5	µg(CN)/L				50.0
fluorures mg/l	0.201	mg/L				1.5
mercure	<0.25	µg/L				1.0
sélénium	<5	µg/L				10.0

**OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES**

carbone organique total	<0.3	mg(C)/L		2		
-------------------------	------	---------	--	---	--	--

**PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES**

ammonium (en nh4)	<0.05	mg/L		0.1		
nitrate (en no3)	1.1	mg/L				50.0
nitrite (en no2)	<0.05	mg/L				0.1

**PARAMETRES INVALIDES**

chloroméquat chlorure (utiliser clmq)	<0.03	µg/L				0
---------------------------------------	-------	------	--	--	--	---

**PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE**

activité alpha globale en ba/l	<0.03	Bq/L				
activité bêta globale en ba/l	<0.06	Bq/L				
activité tritium (3h)	<7.6	Bq/L		100.0		
dose indicative	<0.1	mSv/a		0.1		

**PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES**

bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
bactéries coliformes /100ml-ms	0	n/(100mL)		0		
bact. et spores sulfite-rédu./100ml	0	n/(100mL)		0		
entérocoques /100ml-ms	0	n/(100mL)				0
escherichia coli /100ml - mf	0	n/(100mL)				0

**PESTICIDES AMIDES, ACETAMIDES, ...**

alachlore	<0.005	µg/L				0.1
benalaxyl-m	<0.01	µg/L				0.1
boscalid	<0.020	µg/L				0.1
cyazofamide	<0.020	µg/L				0.1
cymoxanil	<0.100	µg/L				0.1
dichlorimide	<0.050	µg/L				0.1
diméthénamide	<0.010	µg/L				0.1
esa acetochlore	<0.010	µg/L				0.1
esaalachlore	<0.010	µg/L				0.1
esa metazachlore	<0.100	µg/L				0.1
esa metolachlore	<0.010	µg/L				0.1
fenhexamid	<0.050	µg/L				0.1
isoxaben	<0.010	µg/L				0.1
métazachlore	<0.010	µg/L				0.1
métolachlore	<0.010	µg/L				0.1
napropamide	<0.010	µg/L				0.1
oryzalin	<0.100	µg/L				0.1
oxa acetochlore	<0.010	µg/L				0.1
oxaalachlore	<0.010	µg/L				0.1
oxa metazachlore	<0.010	µg/L				0.1
oxa metolachlore	<0.010	µg/L				0.1
penoxsulam	<0.010	µg/L				0.1
propachlore	<0.010	µg/L				0.1
propyzamide	<0.050	µg/L				0.1
pyroxsulame	<0.010	µg/L				0.1
tébutam	<0.050	µg/L				0.1
tolylfluanide	<0.01	µg/L				0.1

**PESTICIDES ARYLOXYACIDES**

2,4,5-t	<0.010	µg/L				0.1
2,4-d	<0.010	µg/L				0.1
2,4-mcpa	<0.010	µg/L				0.1
clodinafop-propargyl	<0.010	µg/L				0.1
dichlorprop	<0.010	µg/L				0.1
dichlorprop-p	<0.01	µg/L				0.1
diclofop méthyl	<0.010	µg/L				0.1
fénoxaprop-éthyl	<0.010	µg/L				0.1
fluazifop butyl	<0.010	µg/L				0.1
mécoprop	<0.010	µg/L				0.1
mécoprop-p	<0.010	µg/L				0.1
triclopyr	<0.020	µg/L				0.1

## PESTICIDES CARBAMATES

asulame	<0.100	µg/L								0.1
benthiavalicarbe-isopropyl	<0.010	µg/L								0.1
carbaryl	<0.010	µg/L								0.1
carbendazime	<0.010	µg/L								0.1
carbétamide	<0.010	µg/L								0.1
carbofuran	<0.010	µg/L								0.1
chlorprophame	<0.005	µg/L								0.1
fenoxycarbe	<0.050	µg/L								0.1
hydroxycarbofuran-3	<0.01	µg/L								0.1
iprovalicarb	<0.050	µg/L								0.1
méthiocarb	<0.010	µg/L								0.1
méthomyl	<0.050	µg/L								0.1
molinate	<0.010	µg/L								0.1
propoxur	<0.010	µg/L								0.1
prosulfocarbe	<0.010	µg/L								0.1
pyrimicarbe	<0.010	µg/L								0.1
thiophanate méthyl	<0.010	µg/L								0.1



## PESTICIDES DIVERS

2,6 dichlorobenzamide	<0.01	µg/L					0.1
acétamiprid	<0.010	µg/L					0.1
aclonifen	<0.005	µg/L					0.1
ampa	<0.030	µg/L					0.1
anthraquinone (pesticide)	<0.05	µg/L					0.1
benfluraline	<0.005	µg/L					0.1
benoxacor	<0.005	µg/L					0.1
bentazone	<0.010	µg/L					0.1
bifenox	<0.050	µg/L					0.1
bromacil	<0.01	µg/L					0.1
bromadiolone	<0.050	µg/L					0.1
butraline	<0.010	µg/L					0.1
captane	<0.005	µg/L					0.1
carfentrazone éthyle	<0.050	µg/L					0.1
chloridazone	<0.010	µg/L					0.1
chlorothalonil	<0.01	µg/L					0.1
clethodime	<0.010	µg/L					0.1
clomazone	<0.010	µg/L					0.1
clopyralid	<0.100	µg/L					0.1
cloquintocet-mexyl	<0.010	µg/L					0.1
clothianidine	<0.010	µg/L					0.1
cycloxydime	<0.020	µg/L					0.1
cyprodinil	<0.010	µg/L					0.1
cyprosulfamide	<0.010	µg/L					0.1
desmethylnorflurazon	<0.010	µg/L					0.1
dichlobénil	<0.01	µg/L					0.1
dicofol	<0.005	µg/L					0.1
diflufénicanil	<0.02	µg/L					0.1
diméthomorphe	<0.010	µg/L					0.1
dinocap	<0.01	µg/L					0.1
diquat	<0.030	µg/L					0.1
dodine	<0.010	µg/L					0.1
ethofumésate	<0.005	µg/L					0.1
famoxadone	<0.005	µg/L					0.1
fénamidone	<0.01	µg/L					0.1
fenpropidin	<0.010	µg/L					0.1
fenpropimorphe	<0.050	µg/L					0.1
fipronil	<0.010	µg/L					0.1
flonicamide	<0.100	µg/L					0.1
flumioxazine	<0,050	µg/L					0.1
fluquinconazole	<0,020	µg/L					0.1
flurochloridone	<0,005	µg/L					0.1
fluroxypir	<0,100	µg/L					0.1
fluroxypir-meptyl	<0,100	µg/L					0.1
flurtamone	<0,010	µg/L					0.1
folpel	<0,005	µg/L					0.1
fosetyl-aluminium	<0,1	µg/L					0.1
glufosinate	<0,03	µg/L					0.1
glyphosate	<0,030	µg/L					0.1
imazamox	<0,010	µg/L					0.1
imidaclopride	<0,010	µg/L					0.1
iprodione	<0,005	µg/L					0.1
isoxaflutole	<0,100	µg/L					0.1
lenacile	<0,010	µg/L					0.1
mepiquat	<0,03	µg/L					0.1
métalaxyle	<0,010	µg/L					0.1
métaldéhyde	<0,050	µg/L					0.1
norflurazon	<0,005	µg/L					0.1
oxadixyl	<0,010	µg/L					0.1
oxyfluorfe	<0,005	µg/L					0.1
paraquat	<0,050	µg/L					0.1
pendiméthaline	<0,005	µg/L					0.1
prochloraze	<0,010	µg/L					0.1
procymidone	<0,005	µg/L					0.1
pvmétrozine	<0,010	µg/L					0.1
pvrifénox	<0,005	µg/L					0.1
pvriméthanil	<0,010	µg/L					0.1
pvriproxyfen	<0,020	µg/L					0.1
quimerac	<0,010	µg/L					0.1
quinoxvfen	<0,005	µg/L					0.1
roténone	<0,010	µg/L					0.1
spiroxamine	<0,050	µg/L					0.1
tébufénozide	<0,010	µg/L					0.1
tétraconazole	<0,005	µg/L					0.1
thiaclopride	<0,010	µg/L					0.1
thiamethoxam	<0,010	µg/L					0.1
total des pesticides analysés	<0,01	µg/L					0.5
trifluraline	<0,005	µg/L					0.1
vinchlozoline	<0,005	µg/L					0.1

**PESTICIDES NITROPHENOLS ET ALCOOLS**

bromoxynil	<0.030	µg/L				0.1
bromoxynil octanoate	<0.050	µg/L				0.1
dicamba	<0.100	µg/L				0.1
imazaméthabenz-méthyl	<0.010	µg/L				0.1
ioxynil	<0.010	µg/L				0.1

**PESTICIDES ORGANOCHLORES**

aldrine	<0.005	µg/L				0.0
chlordane alpha	<0.005	µg/L				0.1
chlordane bêta	<0.005	µg/L				0.1
ddd-2.4'	<0.005	µg/L				0.1
ddd-4.4'	<0.005	µg/L				0.1
dde-2.4'	<0.005	µg/L				0.1
dde-4.4'	<0.005	µg/L				0.1
ddt-2.4'	<0.005	µg/L				0.1
ddt-4.4'	<0.005	µg/L				0.1
dieldrine	<0.005	µg/L				0.0
diméthachlore	<0.01	µg/L				0.1
endosulfan alpha	<0.005	µg/L				0.1
endosulfan bêta	<0.005	µg/L				0.1
endosulfan sulfate	<0.005	µg/L				0.1
endosulfan total	<0.005	µg/L				0.1
endrine	<0.005	µg/L				0.1
hch alpha	<0.005	µg/L				0.1
hch alpha+beta+delta+gamma	<0.005	µg/L				0.1
hch bêta	<0.005	µg/L				0.1
hch delta	<0.005	µg/L				0.1
hch gamma (lindane)	<0.005	µg/L				0.1
heptachlore	<0.005	µg/L				0.0
heptachlore époxyde	<0.005	µg/L				0.0
hexachlorobenzène	<0.005	µg/L				0.1
isodrine	<0.005	µg/L				0.1
oxadiazon	<0.005	µg/L				0.1

**PESTICIDES ORGANOPHOSPHORES**

cadusafos	<0.010	µg/L				0.1
chlorfenvinphos	<0.010	µg/L				0.1
chlorméphos	<0.005	µg/L				0.1
chlorpyriphos éthyl	<0.005	µg/L				0.1
chlorpyriphos méthyl	<0.005	µg/L				0.1
diazinon	<0.005	µg/L				0.1
dichlorvos	<0.01	µg/L				0.1
diméthoate	<0.010	µg/L				0.1
ethoprophos	<0.010	µg/L				0.1
fenitrothion	<0.005	µg/L				0.1
fenthion	<0.050	µg/L				0.1
malathion	<0.005	µg/L				0.1
méthidathion	<0.005	µg/L				0.1
oxydéméton méthyl	<0.010	µg/L				0.1
parathion éthyl	<0.005	µg/L				0.1
parathion méthyl	<0.005	µg/L				0.1
phoxime	<0.030	µg/L				0.1
propargite	<0.100	µg/L				0.1
quinalphos	<0.005	µg/L				0.1
téméphos	<0.005	µg/L				0.1
terbuphos	<0.005	µg/L				0.1
trichlorfon	<0.010	µg/L				0.1
vamidothion	<0.010	µg/L				0.1

**PESTICIDES PYRETHRINOIDES**

alphaméthrine	<0.005	µg/L				0.1
bifenthrine	<0.005	µg/L				0.1
cyfluthrine	<0.005	µg/L				0.1
cyperméthrine	<0.005	µg/L				0.1
deltaméthrine	<0.005	µg/L				0.1
fenpropathrine	<0.010	µg/L				0.1
lambda cyhalothrine	<0.005	µg/L				0.1
piperonil butoxide	<0.010	µg/L				0.1
tefluthrine	<0.005	µg/L				0.1

**PESTICIDES STROBILURINES**

azoxystrobine	<0.010	µg/L				0.1
fluoxastrobine	<0.010	µg/L				0.1
kresoxim-méthyle	<0.050	µg/L				0.1
picoxystrobine	<0.010	µg/L				0.1
pyraclostrobine	<0.010	µg/L				0.1
trifloxystrobine	<0.005	µg/L				0.1

**PESTICIDES SULFONYLUREES**

amidosulfuron	<0,020	µg/L				0,1
flazasulfuron	<0,010	µg/L				0,1
mésosulfuron-méthyl	<0,010	µg/L				0,1
metsulfuron méthyl	<0,010	µg/L				0,1
nicosulfuron	<0,010	µg/L				0,1
rimsulfuron	<0,010	µg/L				0,1
sulfosulfuron	<0,020	µg/L				0,1
thifensulfuron méthyl	<0,010	µg/L				0,1
tribenuron-méthyle	<0,010	µg/L				0,1

**PESTICIDES TRIAZINES**

améthryne	<0,005	µg/L				0,1
atrazine	<0,005	µg/L				0,1
cyanazine	<0,01	µg/L				0,1
flufenacet	<0,010	µg/L				0,1
hexazinone	<0,010	µg/L				0,1
métamitron	<0,010	µg/L				0,1
métribuzine	<0,010	µg/L				0,1
prométhrine	<0,005	µg/L				0,1
propazine	<0,005	µg/L				0,1
sébuthylazine	<0,005	µg/L				0,1
simazine	<0,005	µg/L				0,1
terbuméton	<0,01	µg/L				0,1
terbuthylazin	<0,005	µg/L				0,1
terbutryne	<0,005	µg/L				0,1

**PESTICIDES TRIAZOLES**

aminotriazole	<0,030	µg/L				0,1
bitertanol	<0,010	µg/L				0,1
bromuconazole	<0,010	µg/L				0,1
cyproconazole	<0,050	µg/L				0,1
difénoconazole	<0,02	µg/L				0,1
epoxconazole	<0,010	µg/L				0,1
fenbuconazole	<0,010	µg/L				0,1
fludioxonil	<0,010	µg/L				0,1
flusilazol	<0,010	µg/L				0,1
hexaconazole	<0,030	µg/L				0,1
metconazol	<0,020	µg/L				0,1
myclobutanil	<0,030	µg/L				0,1
penconazole	<0,020	µg/L				0,1
propiconazole	<0,010	µg/L				0,1
prothioconazole	<0,100	µg/L				0,1
tébuconazole	<0,010	µg/L				0,1
thiencarbazone-methyl	<0,010	µg/L				0,1
triadiméfon	<0,01	µg/L				0,1
triadimenol	<0,01	µg/L				0,1
triazamate	<0,010	µg/L				0,1

**PESTICIDES TRICETONES**

mésotrione	<0,010	µg/L				0,1
sulcotrione	<0,010	µg/L				0,1

**PESTICIDES UREES SUBSTITUEES**

1-(3,4-dichlorophényl)-3-méthylurée	<0,010	µg/L				0,1
1-(3,4-dichlorophényl)-urée	<0,050	µg/L				0,1
chlortoluron	<0,010	µg/L				0,1
desméthylisoproturon	<0,01	µg/L				0,1
diuron	<0,010	µg/L				0,1
iodosulfuron-methyl-sodium	<0,010	µg/L				0,1
isoproturon	<0,030	µg/L				0,1
linuron	<0,030	µg/L				0,1
métabenzthiazuron	<0,010	µg/L				0,1
métobromuron	<0,010	µg/L				0,1
métoxuron	<0,010	µg/L				0,1
monolinuron	<0,010	µg/L				0,1

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

**Unité de gestion : S.M.D.E.A**

**Exploitant : S.M.D.E.A**

Prélèvement et mesures de terrain du 29/05/2019 à 09h25 pour l'ARS et par le laboratoire :  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DES EAUX DE L'ARIEGE CAMP, FOIX

Nom et type d'installation : ARROUS (UNITE DE DISTRIBUTION )

Type d'eau : eau distribuee desinfectee

Nom et localisation du point de surveillance :  
CENTRE D'ARROUS - OUST ( Chez Mr GALEY )

Code point de surveillance : 0000003092    Code installation : 001802    Numéro de prélèvement : 00900129309

**Conclusion sanitaire :**

**Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.**

Date d'édition : mardi 11 juin 2019

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.



Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>						
température de l'eau	12,5	°C		25		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
ph	7,7	unité pH	6,5	9,0		
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>						
chlore total	0	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
aspect (qualitatif)	0					
couleur (qualitatif)	0					
odeur (qualitatif)	0					
saveur (qualitatif)	0					
turbidité néphélogéométrique nfu	0,34	NFU		2,0		
<b>MINERALISATION</b>						
conductivité à 25°C	225	µS/cm	200	1100		
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>						
ammonium (en nh <sub>4</sub> )	<0,05	mg/L		0,1		
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>						
bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1	n/mL				
bact. aér. revivifiables à 36°-44h	1	n/mL				
bactéries coliformes /100ml-ms	0	n/(100mL)		0		
bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0	n/(100mL)		0		
entérocoques /100ml-ms	0	n/(100mL)				0
escherichia coli /100ml - mf	0	n/(100mL)				0

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

**Unité de gestion : S.M.D.E.A**

**Exploitant : S.M.D.E.A**

Prélèvement et mesures de terrain du 29/05/2019 à 09h51 pour l'ARS et par le laboratoire :  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DES EAUX DE L'ARIEGE CAMP, FOIX

Nom et type d'installation : SERRES COUMARIAU (OUST) (UNITE DE DISTRIBUTION )

Type d'eau : eau distribuee sans desinfection

Nom et localisation du point de surveillance :  
COUMARIAU - OUST ( Robinet ferme equestre )

Code point de surveillance : 0000001721    Code installation : 001195    Numéro de prélèvement : 00900130367

### Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur, à l'exception de la conductivité : Cette non-conformité sur ce paramètre, qui traduit une faible minéralisation de l'eau, ne nécessite pas de restriction de consommation. Cependant, la qualité de cette eau favorise la dissolution des métaux dans l'eau, notamment le plomb s'il est constitutif du branchement public ou du réseau intérieur. Dans ce cas, lorsque l'eau a stagné dans les canalisations (par exemple le matin ou après une absence de quelques heures), il est recommandé de laisser couler l'eau pendant une à deux minutes avant de l'utiliser à fins alimentaires.

Date d'édition : mardi 11 juin 2019

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>						
température de l'eau	13,1	°C		25		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
ph	7,4	unité pH	6,5	9,0		
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>						
chlore total	0	mg(Cl2)/L				
<b>Analyse laboratoire</b>						
<b>CHARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
aspect (qualitatif)	0					
couleur (qualitatif)	0					
odeur (qualitatif)	0					
saveur (qualitatif)	0					
turbidité néphélométrique nfu	0,17	NFU		2,0		
<b>MINERALISATION</b>						
<b>conductivité à 25°C</b>	<b>44</b>	<b>µS/cm</b>	<b>200</b>	<b>1100</b>		
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>						
ammonium (en nh4)	<0,05	mg/L		0,1		
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>						
bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
bact. aér. revivifiables à 36°-44h	1	n/mL				
bactéries coliformes /100ml-ms	0	n/(100mL)		0		
bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0	n/(100mL)		0		
entérocoques /100ml-ms	0	n/(100mL)				0
escherichia coli /100ml - mf	0	n/(100mL)				0

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

**Unité de gestion : S.M.D.E.A**

**Exploitant : S.M.D.E.A**

Prélèvement et mesures de terrain du 29/05/2019 à 09h41 pour l'ARS et par le laboratoire :  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DES EAUX DE L'ARIEGE CAMP, FOIX

Nom et type d'installation : LE PLECH (OUST) (UNITE DE DISTRIBUTION )

Type d'eau : eau distribuee desinfectee

Nom et localisation du point de surveillance :

LE PLECH - OUST ( Robinet exterieur Mme ROGALLE )

Code point de surveillance : 0000001719    Code installation : 001190    Numéro de prélèvement : 00900130380

**Conclusion sanitaire :**

**Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour  
l'ensemble des paramètres mesurés.**

Date d'édition : mardi 11 juin 2019

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article  
D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>						
température de l'eau	13,7	°C		25		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
ph	7,7	unité pH	6,5	9,0		
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>						
chlore libre	<0,05	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
chlore total	<0,05	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
<b>Analyse laboratoire</b>						
	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
aspect (qualitatif)	0					
couleur (qualitatif)	0					
odeur (qualitatif)	0					
saveur (qualitatif)	0					
turbidité néphélométrique nfu	0,77	NFU		2,0		
<b>MINERALISATION</b>						
conductivité à 25°C	347	µS/cm	200	1100		
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>						
ammonium (en nh <sub>4</sub> )	<0,05	mg/L		0,1		
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>						
bact. aér. revivifiables à 22°-68h	23	n/mL				
bact. aér. revivifiables à 36°-44h	30	n/mL				
bactéries coliformes /100ml-ms	0	n/(100mL)		0		
bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0	n/(100mL)		0		
entérocoques /100ml-ms	0	n/(100mL)				0
escherichia coli /100ml - mf	0	n/(100mL)				0

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

**Unité de gestion : S.M.D.E.A**

**Exploitant : S.M.D.E.A**

Prélèvement et mesures de terrain du 29/05/2019 à 10h12 pour l'ARS et par le laboratoire :  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DES EAUX DE L'ARIEGE CAMP, FOIX

Nom et type d'installation : MOUNETOU (UNITE DE DISTRIBUTION )

Type d'eau : eau distribuee desinfectee

Nom et localisation du point de surveillance :  
MOUNETOU - OUST ( ROB.DE LA PLACE )

Code point de surveillance : 0000003095    Code installation : 001805    Numéro de prélèvement : 00900129306

**Conclusion sanitaire :**

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mardi 11 juin 2019

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>						
température de l'eau	12,5	°C		25		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
ph	8	unité pH	6,5	9,0		
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>						
chlore total	0	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
aspect (qualitatif)	0					
couleur (qualitatif)	0					
odeur (qualitatif)	0					
saveur (qualitatif)	0					
turbidité néphélométrique nfu	0,12	NFU		2,0		
<b>MINERALISATION</b>						
conductivité à 25°C	293	µS/cm	200	1100		
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>						
ammonium (en nh <sub>4</sub> )	<0,05	mg/L		0,1		
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>						
bact. aér. revivifiables à 22°-68h	>300	n/mL				
bact. aér. revivifiables à 36°-44h	1	n/mL				
bactéries coliformes /100ml-ms	0	n/(100mL)		0		
bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0	n/(100mL)		0		
entérocoques /100ml-ms	0	n/(100mL)				0
escherichia coli /100ml - mf	0	n/(100mL)				0

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

**Unité de gestion : S.M.D.E.A**

**Exploitant : S.M.D.E.A**

Prélèvement et mesures de terrain du 29/05/2019 à 09h27 pour l'ARS et par le laboratoire :  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DES EAUX DE L'ARIEGE CAMP, FOIX

Nom et type d'installation : SERRELONGUE (OUST) (UNITE DE DISTRIBUTION )

Type d'eau : eau distribuee desinfectee

Nom et localisation du point de surveillance :

CENTRE DE SERRELONGUE - OUST ( NE PLUS PRELEVER SUR L'ABREUVOIR )

Code point de surveillance : 0000001715    Code installation : 001194    Numéro de prélèvement : 00900130369

**Conclusion sanitaire :**

**Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour  
l'ensemble des paramètres mesurés.**

Date d'édition : mardi 11 juin 2019

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article  
D1321-104 du Code de la Santé Publique.



Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>						
température de l'eau	13	°C		25		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
ph	7,8	unité pH	6,5	9,0		
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>						
chlore libre	<0,05	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
chlore total	<0,05	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
<b>Analyse laboratoire</b>						
Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi	
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
aspect (qualitatif)	0					
couleur (qualitatif)	0					
odeur (qualitatif)	0					
saveur (qualitatif)	0					
turbidité néphélométrique nfu	0,13	NFU		2,0		
<b>MINERALISATION</b>						
conductivité à 25°C	286	µS/cm	200	1100		
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>						
ammonium (en nh <sub>4</sub> )	<0,05	mg/L		0,1		
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>						
bact. aér. revivifiables à 22°-68h	4	n/mL				
bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
bactéries coliformes /100ml-ms	0	n/(100mL)		0		
bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0	n/(100mL)		0		
entérocoques /100ml-ms	0	n/(100mL)			0	
escherichia coli /100ml - mf	0	n/(100mL)			0	



PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

## Délégation Départementale de l'ARIÈGE

Pôle Prévention et Gestion des Alertes Sanitaires

Courriel : [Jean-luc.bernard@ars.sante.fr](mailto:Jean-luc.bernard@ars.sante.fr)

Téléphone : 05.34.09.83.67

Fax : 05.34.09.36.40

S.M.D.E.A

0561657699

Foix, le : 09/08/2019

## CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

## RESTRICTION DE CONSOMMATION PERSONNES FRAGILES

Les premiers résultats concernant le prélèvement ci-dessous

Prélèvement et mesures de terrain du 07/08/2019 pour l'ARS et par CAMP : F.ZIMMERMANN

Nom et type d'installation : UDI 001189 MIRAMONT (OUST) (UNITE DE DISTRIBUTION)

Commune : OUST

Type d'eau : S

Nom et localisation du point de surveillance : CENTRE DE MIRAMONT - OUST

Numéro de prélèvement : 00130384

témoin du mauvais fonctionnement des installations de production et/ou de distribution.

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Limites		Références	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Bactéries coliformes /100ml - MS	2	n/(100mL)				0
Escherichia coli /100ml - MF	1	n/(100mL)		0		

**Cette eau est non-conforme aux limites de qualité bactériologique fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007. Aussi, en application des articles R 1321-27, 29 et 30 du code de la santé publique, je vous demande d'informer sans délai le(s) maire(s) et les personnes fragiles (femmes enceintes, nourrissons, personnes immunodéprimées, personnes âgées,... ) de ne pas consommer l'eau du ou des réseaux publics concernés.**

*Je vous demande de bien vouloir m'informer des mesures correctives prises pour remédier à ce problème. Un nouveau contrôle sera effectué dès que ces mesures correctives auront été réalisées pour en vérifier l'efficacité et permettre l'éventuelle levée de l'interdiction de consommation.*

*La population doit être avertie des dangers qu'il y a à utiliser, comme moyen de substitution, l'eau des puits particuliers, des sources ou de tout point d'eau qui n'ont pas fait l'objet d'une vérification complète et récente de qualité.*

A afficher en un lieu accessible en permanence au public - arrêté préfectoral du 29 mai 2007

Agence Régionale de Santé Occitanie  
Délégation Départementale de l'ARIÈGE  
1 boulevard Alsace-Lorraine - BP 30076  
09008 FOIX CEDEX - Tél : 05 34 09 36 36



Tous mobilisés pour la santé  
de 6 millions de personnes en Occitanie  
[www.prs.occitanie-sante.fr](http://www.prs.occitanie-sante.fr)

09/09/2019 15:18 0534093640

PAGE 02/05



Agence Régionale de Santé  
Occitanie



PRÉFECTURE DE L'ARIÈGE

## Délégation Départementale de l'ARIÈGE

Pôle Prévention et Gestion des Alertes Sanitaires

Courriel : [Jean-luc.bernard@ars.sante.fr](mailto:Jean-luc.bernard@ars.sante.fr)

Téléphone : 05.34.09.83.67

Fax : 05.34.09.36.40

S.M.D.E.A

0561657699

Foilx. le : 09/09/2019

CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE

## RESTRICTION DE CONSOMMATION PERSONNES FRAGILES

Les premiers résultats concernant le prélèvement ci-dessous

Prélèvement et mesures de terrain du 05/09/2019 pour l'ARS et par CAMP : F.ZIMMERMANN

Nom et type d'installation : VDI 001192 PALOUBARD BINÇARECH FOUGUERE (UNITE DE DISTRIBUT.

Commune : OUST

Type d'eau : T

Nom et localisation du point de surveillance : CENTRE DE PALOUBARD - OUST Rob Ext Maison Portail bleu

Numéro de prélèvement : 00130372

témoignant du mauvais fonctionnement des installations de production et/ou de distribution.

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Limites		Références	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES						
Entérocoques /100ml-MS	1	n/(100ml)		0		

**Cette eau est non-conforme aux limites de qualité bactériologique fixées par l'arrêté du 11 janvier 2007 et impropre à la consommation humaine. Aussi, en application des articles R 1321-27, 29 et 30 du code de la santé publique, je vous demande d'informer sans délai le(s) maire(s) et les personnes fragiles concernées (femmes enceintes, nourrissons, personnes immunodéprimées, personnes âgées,...) de ne pas consommer cette eau. Cette restriction pourra être généralisée à toute la population. Au vu des résultats complémentaires attendus du laboratoire pour le paramètre Escherichia Coli en cours d'analyse. Dès réception de ces résultats, nous vous transmettrons les conclusions sanitaires définitives.**

*Je vous demande de bien vouloir m'informer des mesures correctives prises pour remédier à ce problème. Un nouveau contrôle sera effectué dès que ces mesures correctives auront été réalisées pour en vérifier l'efficacité et permettre l'éventuelle levée de l'interdiction de consommation.*

*La population doit être avertie des dangers qu'il y a à utiliser, comme moyen de substitution, l'eau des puits particuliers, des sources ou de tout point d'eau qui n'ont pas fait l'objet d'une vérification complète et récente de qualité.*

A afficher en un lieu accessible en permanence au public - arrêté préfectoral du 29 mai 2007

Agence Régionale de Santé Occitanie  
Délégation Départementale de l'ARIÈGE  
3 Boulevard Alaire Lacroix - 31000 TOULOUSE



Tout mobilisés pour la santé  
de 6 millions de personnes en Occitanie

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

**Unité de gestion : S.M.D.E.A**

**Exploitant : S.M.D.E.A**

Prélèvement et mesures de terrain du 11/09/2019 à 14h05 pour l'ARS et par le laboratoire :  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DES EAUX DE L'ARIEGE CAMP, FOIX

Nom et type d'installation : ANILAC ARRIOU ROUME (UNITE DE DISTRIBUTION )

Type d'eau : eau distribuee desinfectee

Nom et localisation du point de surveillance :

CENTRE D'ANILHAC - OUST ( Robinet extÃ©rieur Mr BONNET )

Code point de surveillance : 0000001718 Code installation : 001188 Numéro de prélèvement : 00900130387

### Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur, à l'exception de la conductivité : Cette non-conformité sur ce paramètre, qui traduit une faible minéralisation de l'eau, ne nécessite pas de restriction de consommation. Cependant, la qualité de cette eau favorise la dissolution des métaux dans l'eau, notamment le plomb s'il est constitutif du branchement public ou du réseau intérieur. Dans ce cas, lorsque l'eau a stagné dans les canalisations (par exemple le matin ou après une absence de quelques heures), il est recommandé de laisser couler l'eau pendant une à deux minutes avant de l'utiliser à fins alimentaires.

Date d'édition : lundi 23 septembre 2019

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>						
température de l'eau	21,1	°C		25		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
ph	6,9	unité pH	6,5	9,0		
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>						
chlore libre	0,14	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
chlore total	0,14	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
aspect (qualitatif)	0					
couleur (qualitatif)	0					
odeur (qualitatif)	0					
saveur (qualitatif)	0					
turbidité néphélométrique nfu	0,19	NFU		2,0		
<b>MINERALISATION</b>						
<b>conductivité à 25°C</b>	<b>52</b>	<b>µS/cm</b>	<b>200</b>	<b>1100</b>		
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>						
ammonium (en nh <sub>4</sub> )	<0,05	mg/L		0,1		
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>						
bact. aér. revivifiables à 22°-68h	2	n/mL				
bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
bactéries coliformes /100ml-ms	0	n/(100mL)		0		
bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0	n/(100mL)		0		
entérocoques /100ml-ms	0	n/(100mL)				0
escherichia coli /100ml - mf	0	n/(100mL)				0

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

**Unité de gestion : S.M.D.E.A**

**Exploitant : S.M.D.E.A**

Prélèvement et mesures de terrain du 11/09/2019 à 13h14 pour l'ARS et par le laboratoire :  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DES EAUX DE L'ARIEGE CAMP, FOIX

Nom et type d'installation : SERRES COUMARIAU (OUST) (UNITE DE DISTRIBUTION )

Type d'eau : eau distribuee sans desinfection

Nom et localisation du point de surveillance :  
COUMARIAU - OUST ( Robinet ferme equestre )

Code point de surveillance : 0000001721    Code installation : 001195    Numéro de prélèvement : 00900130366

### Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur, à l'exception de la conductivité : Cette non-conformité sur ce paramètre, qui traduit une faible minéralisation de l'eau, ne nécessite pas de restriction de consommation. Cependant, la qualité de cette eau favorise la dissolution des métaux dans l'eau, notamment le plomb s'il est constitutif du branchement public ou du réseau intérieur. Dans ce cas, lorsque l'eau a stagné dans les canalisations (par exemple le matin ou après une absence de quelques heures), il est recommandé de laisser couler l'eau pendant une à deux minutes avant de l'utiliser à fins alimentaires.

Date d'édition : lundi 23 septembre 2019

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>						
température de l'eau	16,9	°C		25		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
ph	7,3	unité pH	6,5	9,0		
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>						
chlore libre	0,09	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
chlore total	0,1	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
aspect (qualitatif)	0					
couleur (qualitatif)	0					
odeur (qualitatif)	0					
saveur (qualitatif)	0					
turbidité néphélométrique nfu	0,17	NFU		2,0		
<b>MINERALISATION</b>						
<b>conductivité à 25°C</b>	<b>45</b>	<b>µS/cm</b>	<b>200</b>	<b>1100</b>		
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>						
ammonium (en nh <sub>4</sub> )	<0,05	mg/L		0,1		
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>						
bact. aér. revivifiables à 22°-68h	10	n/mL				
bact. aér. revivifiables à 36°-44h	3	n/mL				
bactéries coliformes /100ml-ms	0	n/(100mL)		0		
bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0	n/(100mL)		0		
entérocoques /100ml-ms	0	n/(100mL)				0
escherichia coli /100ml - mf	0	n/(100mL)				0

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

**Unité de gestion : S.M.D.E.A**

**Exploitant : S.M.D.E.A**

Prélèvement et mesures de terrain du 11/09/2019 à 13h47 pour l'ARS et par le laboratoire :  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DES EAUX DE L'ARIEGE CAMP, FOIX

Nom et type d'installation : PRODUCTION LE PLECH (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION )

Type d'eau : esu+eso turb >2 pour ttp <1000 m3j

Nom et localisation du point de surveillance :  
RESERVOIR-UV DE LE PLECH - OUST ( Sortie reservoir )

Code point de surveillance : 0000003076 Code installation : 001786 Numéro de prélèvement : 00900129315

### Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation non conforme aux exigences de qualité en vigueur. La non-conformité porte sur au moins un paramètre microbiologique et a nécessité une restriction de consommation de l'eau pour les personnes sensibles: personnes âgées, immunodéprimées, nourrissons, femmes enceintes, .... Il a été demandé à l'exploitant de prendre les mesures correctives nécessaires pour rétablir la qualité de l'eau. Un nouveau contrôle a été programmé pour vérifier le retour à une situation normale.

Date d'édition : lundi 23 septembre 2019

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.



Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>						
température de l'eau	15,1	°C		25		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
ph	8,3	unité pH	6,5	9,0		
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>						
chlore total	0	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
<b>Analyse laboratoire</b>						
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
aspect (qualitatif)	0					
couleur (qualitatif)	0					
odeur (qualitatif)	0					
saveur (qualitatif)	0					
<b>turbidité néphélométrique nfu</b>	<b>1,40</b>	<b>NFU</b>		<b>0,5</b>		<b>1</b>
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
titre alcalimétrique complet	10,7	°f				
titre hydrotimétrique	11,7	°f				
<b>MINERALISATION</b>						
chlorures	1,1	mg/L		250		
conductivité à 25°C	256	µS/cm	200	1100		
sulfates	20,2	mg/L		250		
<b>OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES</b>						
carbone organique total	0,35	mg(C)/L		2		
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>						
ammonium (en nh <sub>4</sub> )	<0,05	mg/L		0,1		
nitrites (en no <sub>3</sub> )	2,8	mg/L				50,0
nitrites (en no <sub>2</sub> )	<0,05	mg/L				0,1
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>						
bact. aér. revivifiables à 22°-68h	100	n/mL				
bact. aér. revivifiables à 36°-44h	5	n/mL				
<b>bactéries coliformes /100ml-ms</b>	<b>14</b>	<b>n/(100mL)</b>		<b>0</b>		
<b>bact. et spores sulfito-rédu./100ml</b>	<b>19</b>	<b>n/(100mL)</b>		<b>0</b>		
<b>entérocoques /100ml-ms</b>	<b>1</b>	<b>n/(100mL)</b>				<b>0</b>
escherichia coli /100ml - mf	0	n/(100mL)				0

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

**Unité de gestion : S.M.D.E.A**

**Exploitant : S.M.D.E.A**

Prélèvement et mesures de terrain du 11/09/2019 à 13h35 pour l'ARS et par le laboratoire :  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DES EAUX DE L'ARIEGE CAMP, FOIX

Nom et type d'installation : SERRELONGUE (OUST) (UNITE DE DISTRIBUTION )

Type d'eau : eau distribuee desinfectee

Nom et localisation du point de surveillance :

CENTRE DE SERRELONGUE - OUST ( Robinet apres U.V. )

Code point de surveillance : 0000001715    Code installation : 001194    Numéro de prélèvement : 00900130368

**Conclusion sanitaire :**

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : lundi 23 septembre 2019

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>						
température de l'eau	16,3	°C		25		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
ph	7,7	unité pH	6,5	9,0		
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>						
chlore total	0	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
aspect (qualitatif)	0					
couleur (qualitatif)	0					
odeur (qualitatif)	0					
saveur (qualitatif)	0					
turbidité néphélométrique nfu	0,12	NFU		2,0		
<b>MINERALISATION</b>						
conductivité à 25°C	290	µS/cm	200	1100		
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>						
ammonium (en nh <sub>4</sub> )	<0,05	mg/L		0,1		
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>						
bact. aér. revivifiables à 22°-68h	13	n/mL				
bact. aér. revivifiables à 36°-44h	2	n/mL				
bactéries coliformes /100ml-ms	0	n/(100mL)		0		
bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0	n/(100mL)		0		
entérocoques /100ml-ms	0	n/(100mL)				0
escherichia coli /100ml - mf	0	n/(100mL)				0

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTRÔLE SUPPLEMENTAIRE - EAUX DISTRIBUEES

**Unité de gestion : S.M.D.E.A**

**Exploitant : S.M.D.E.A**

Prélèvement et mesures de terrain du 16/10/2019 à 13h09 pour l'ARS et par le laboratoire :  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DES EAUX DE L'ARIEGE CAMP, FOIX

Nom et type d'installation : LE PLECH (OUST) (UNITE DE DISTRIBUTION )

Type d'eau : eau distribuee desinfectee

Nom et localisation du point de surveillance :

LE PLECH - OUST ( Robinet exterieur Mme ROGALLE )

Code point de surveillance : 0000001719 Code installation : 001190 Numéro de prélèvement : 00900133578

### Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation non conforme aux exigences de qualité en vigueur. Le non respect de la référence de qualité réglementaire porte sur au moins un paramètre microbiologique et n'a toutefois pas nécessité une restriction de consommation de l'eau. Il a été demandé à l'exploitant de prendre les mesures correctives nécessaires pour rétablir la qualité de l'eau. Un nouveau contrôle a été programmé pour suivre l'évolution du paramètre et vérifier le retour à une situation normale. Ce non respect de la référence de qualité réglementaire concernant la turbidité n'a pas nécessité une restriction de consommation de l'eau. Ce paramètre permet de mesurer les particules en suspension présentes dans l'eau (argiles, colloïdes,...). Il a été demandé à l'exploitant de prendre les mesures correctives nécessaires pour rétablir la qualité de l'eau.

Date d'édition : mercredi 23 octobre 2019

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>						
température de l'eau	13,8	°C		25		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
ph	8,2	unité pH	6,5	9,0		
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>						
chlore libre	<0,05	mg(Cl2)/L				
chlore total	<0,05	mg(Cl2)/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
aspect (qualitatif)	1					
couleur (qualitatif)	0					
odeur (qualitatif)	0					
saveur (qualitatif)	0					
<b>turbidité néphélobométrique nfu</b>	<b>2,60</b>	<b>NFU</b>		<b>2,0</b>		
<b>MINERALISATION</b>						
conductivité à 25°C	257	µS/cm	200	1100		
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>						
ammonium (en nh4)	<0,05	mg/L		0,1		
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>						
bact. aér. revivifiables à 22°-68h	11	n/mL				
bact. aér. revivifiables à 36°-44h	14	n/mL				
bactéries coliformes /100ml-ms	0	n/(100mL)		0		
<b>bact. et spores sulfito-rédu./100ml</b>	<b>2</b>	<b>n/(100mL)</b>		<b>0</b>		
entérocoques /100ml-ms	0	n/(100mL)				0
escherichia coli /100ml - mf	0	n/(100mL)				0

**Délégation Départementale de l'ARIEGE**  
 Pôle Prévention et Gestion des Alertes Sanitaires  
 Courriel : [Jean-luc.bernard@ars.sante.fr](mailto:Jean-luc.bernard@ars.sante.fr)  
 Téléphone : 05.34 09.83.67  
 Fax : 05.34 09.36.40

S.M.D.E.A  
 0561657699

Foix, le : 18/10/2019

**CONTROLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES A LA CONSOMMATION HUMAINE**

**LÈVEE DES MESURES DE RESTRICTION DE CONSOMMATION**

Les premiers résultats concernant le prélèvement ci-dessous  
 Prélèvement et mesures de terrain du 16/10/2019 pour l'ARS et par CAMP : F.ZIMMERMANN  
 Nom et type d'installation : UDI 001190 LE PLECH (OUST) (UNITE DE DISTRIBUTION)  
 Commune : OUST Type d'eau : T  
 Nom et localisation du point de surveillance : LE PLECH - OUST  
 Numéro de prélèvement : 00133578

Analyse laboratoire PARAMÈTRES MICROBIOLOGIQUES	Résultats	Unité	Limites		Références	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
Bactéries coliformes /100ml-MS	0	n/(100ml)				0
Bact et spores sulfito-rédu /100ml	2	n/(100ml)				0
Entérocoques /100ml-MS	0	n/(100ml)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	0	n/(100ml)		0		

**Ces résultats permettent de constater que l'eau distribuée est de nouveau conforme aux limites de qualité bactériologique. Les restrictions de consommation précédemment mises en place pour cette eau peuvent être levées. A noter la présence de bactéries et de spores sulfito-réductrices. Ces germes pouvant être naturellement présents dans l'eau, leur détection ne peut témoigner à elle seule d'une contamination d'origine fécale. Néanmoins, je vous demande de maintenir des mesures de surveillance renforcée du système de production et de distribution.**

**A afficher en un lieu accessible en permanence au public - arrêté préfectoral du 29 mai 2007**

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : ETUDE

**Unité de gestion : S.M.D.E.A**

**Exploitant : S.M.D.E.A**

Prélèvement et mesures de terrain du 05/11/2019 à 12h50 pour l'ARS et par le laboratoire :  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DES EAUX DE L'ARIEGE CAMP, FOIX

Nom et type d'installation : UV ANILHAC (STATION DE TRAITEMENT-PRODUCTION )

Type d'eau : esu+eso turb >2 pour ttp <1000 m3j

Nom et localisation du point de surveillance :  
STATION U.V. D'ANILHAC - OUST ( APRES UV )

Code point de surveillance : 0000003074    Code installation : 001784    Numéro de prélèvement : 00900132117

**Conclusion sanitaire :**

**Eau d'alimentation non conforme aux exigences de qualité en vigueur.**

Date d'édition : jeudi 21 novembre 2019

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités		
			Mini	Maxi	Mini	Maxi	
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>							
température de l'eau	12,1	°C		25			
Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi	
<b>PARAMETRES LIES A LA RADIOACTIVITE</b>							
activité radon 222	175,4	Bq/L		100,0			



Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTRÔLE SANITAIRE PLOMB, CUIVRE ET NICKEL DANS LES EDCH

**Unité de gestion : S.M.D.E.A**

**Exploitant : S.M.D.E.A**

Prélèvement et mesures de terrain du 12/11/2019 à 11h35 pour l'ARS et par le laboratoire :  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DES EAUX DE L'ARIEGE CAMP, FOIX

Nom et type d'installation : MIRAMONT (OUST) (UNITE DE DISTRIBUTION )

Type d'eau : eau distribuée sans désinfection

Nom et localisation du point de surveillance :

CENTRE DE MIRAMONT - OUST ( Chez Mr MUNDAY Rodney )

Code point de surveillance : 0000001713    Code installation : 001189    Numéro de prélèvement : 00900130382

### Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : mercredi 27 novembre 2019

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.</b>						
cuivre	<0.005	mg/L		1		2.0
nickel	<5	µg/L				20.0
plomb	<5	µg/L				10.0

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

**Unité de gestion : S.M.D.E.A**

**Exploitant : S.M.D.E.A**

Prélèvement et mesures de terrain du 12/11/2019 à 11h34 pour l'ARS et par le laboratoire :  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DES EAUX DE L'ARIEGE CAMP, FOIX

Nom et type d'installation : MIRAMONT (OUST) (UNITE DE DISTRIBUTION )

Type d'eau : eau distribuee sans desinfection

Nom et localisation du point de surveillance :

CENTRE DE MIRAMONT - OUST ( Chez Mr MUNDAY Rodney )

Code point de surveillance : 0000001713    Code installation : 001189    Numéro de prélèvement : 00900130383

### Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur, à l'exception de la conductivité : cette non-conformité sur ce paramètre, qui traduit une faible minéralisation de l'eau, ne nécessite pas de restriction de consommation. Cependant, la qualité de cette eau favorise la dissolution des métaux dans l'eau, notamment le plomb s'il est constitutif du branchement public ou du réseau intérieur. Dans ce cas, lorsque l'eau a stagné dans les canalisations (par exemple le matin ou après une absence de quelques heures), il est recommandé de laisser couler l'eau pendant une à deux minutes avant de l'utiliser à fins alimentaires.

Date d'édition : mercredi 27 novembre 2019

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>						
température de l'eau	10.7	°C		25		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
ph	7.1	unité pH	6.5	9.0		
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>						
chlore libre	0.18	ma(Cl2)/L				
chlore total	0.18	ma(Cl2)/L				
<b>Analyse laboratoire</b>						
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
aspect (qualitatif)	0					
couleur (qualitatif)	0					
odeur (qualitatif)	0					
saveur (qualitatif)	0					
turbidité néphélométrique nfu	0.21	NFU		2.0		
<b>COMPOSES ORGANOHALOGENES VOLATILS</b>						
chlorure de vinyl monomère	0,0520	µg/L				0,5
<b>DIVERS MICROPOLLUANTS ORGANIQUES</b>						
acrylamide	<0,05	µg/L				0,1
epichlorohydrine	<0,1	µg/L				0,1
<b>FER ET MANGANESE</b>						
fer total	11,40	µg/L		200		
<b>HYDROCARB. POLYCYCLIQUES AROMATIQU</b>						
benzo(a)pyrène *	<0,002	µg/L				0,01
benzo(b)fluoranthène	<0,002	µg/L				0,10
benzo(g,h,i)pérylène	<0,002	µg/L				0,10
benzo(k)fluoranthène	<0,002	µg/L				0,10
hydrocarbures polycycliques aromatiques (4 substances)	<0,002	µg/L				0,10
indéno(1,2,3-cd)pyrène	<0,002	µg/L				0,10
<b>MINERALISATION</b>						
<b>conductivité à 25°C</b>	<b>42</b>	<b>µS/cm</b>	<b>200</b>	<b>1100</b>		
<b>OLIGO-ELEMENTS ET MICROPOLLUANTS M.</b>						
antimoine	<5	µg/L				5.0
cadmium	<1	µg/L				5.0
chrome total	<5	µg/L				50.0
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>						
ammonium (en nh4)	<0.05	ma/L		0,1		
nitrate (en no3)	1.5	ma/L				50.0
nitrite (en no2)	<0.05	ma/L				0.5
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>						
bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
bactéries coliformes /100ml-ms	0	n/(100mL)		0		
bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0	n/(100mL)		0		
entérocoques /100ml-ms	0	n/(100mL)				0
escherichia coli /100ml - mf	0	n/(100mL)				0

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

**Unité de gestion : S.M.D.E.A**

**Exploitant : S.M.D.E.A**

Prélèvement et mesures de terrain du 28/11/2019 à 11h05 pour l'ARS et par le laboratoire :  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DES EAUX DE L'ARIEGE CAMP, FOIX

Nom et type d'installation : ANILAC ARRIOU ROUME (UNITE DE DISTRIBUTION )

Type d'eau : eau distribuee desinfectee

Nom et localisation du point de surveillance :

CENTRE D'ANILHAC - OUST ( ROBINET EXTERIEUR MR BONNET )

Code point de surveillance : 0000001718    Code installation : 001188    Numéro de prélèvement : 00900130386

### Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur, à l'exception de la conductivité : cette non-conformité sur ce paramètre, qui traduit une faible minéralisation de l'eau, ne nécessite pas de restriction de consommation. Cependant, la qualité de cette eau favorise la dissolution des métaux dans l'eau, notamment le plomb s'il est constitutif du branchement public ou du réseau intérieur. Dans ce cas, lorsque l'eau a stagné dans les canalisations (par exemple le matin ou après une absence de quelques heures), il est recommandé de laisser couler l'eau pendant une à deux minutes avant de l'utiliser à fins alimentaires.

Date d'édition : vendredi 06 décembre 2019

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>						
température de l'eau	10,6	°C		25		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
ph	7	unité pH	6,5	9,0		
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>						
chlore libre	<0,05	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
chlore total	<0,05	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
aspect (qualitatif)	0					
couleur (qualitatif)	0					
odeur (qualitatif)	0					
saveur (qualitatif)	0					
turbidité néphélométrique nfu	0,16	NFU		2,0		
<b>MINERALISATION</b>						
<b>conductivité à 25°C</b>	<b>45</b>	<b>µS/cm</b>	<b>200</b>	<b>1100</b>		
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>						
ammonium (en nh <sub>4</sub> )	<0,05	mg/L		0,1		
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>						
bact. aér. revivifiables à 22°-68h	39	n/mL				
bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
bactéries coliformes /100ml-ms	0	n/(100mL)		0		
bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0	n/(100mL)		0		
entérocoques /100ml-ms	0	n/(100mL)				0
escherichia coli /100ml - mf	0	n/(100mL)				0

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

**Unité de gestion : S.M.D.E.A**

**Exploitant : S.M.D.E.A**

Prélèvement et mesures de terrain du 28/11/2019 à 11h59 pour l'ARS et par le laboratoire :  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DES EAUX DE L'ARIEGE CAMP, FOIX

Nom et type d'installation : ARROUS (UNITE DE DISTRIBUTION )

Type d'eau : eau distribuee desinfectee

Nom et localisation du point de surveillance :  
CENTRE D'ARROUS - OUST ( Chez Mr GALEY )

Code point de surveillance : 0000003092    Code installation : 001802    Numéro de prélèvement : 00900129307

**Conclusion sanitaire :**

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour  
l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : vendredi 06 décembre 2019

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article  
D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>						
température de l'eau	9,3	°C		25		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
ph	7,8	unité pH	6,5	9,0		
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>						
chlore total	0	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
aspect (qualitatif)	0					
couleur (qualitatif)	0					
odeur (qualitatif)	0					
saveur (qualitatif)	0					
turbidité néphélométrique nfu	0,27	NFU		2,0		
<b>MINERALISATION</b>						
conductivité à 25°C	241	µS/cm	200	1100		
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>						
ammonium (en nh <sub>4</sub> )	<0,05	mg/L		0,1		
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>						
bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1	n/mL				
bact. aér. revivifiables à 36°-44h	2	n/mL				
bactéries coliformes /100ml-ms	0	n/(100mL)		0		
bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0	n/(100mL)		0		
entérocoques /100ml-ms	0	n/(100mL)				0
escherichia coli /100ml - mf	0	n/(100mL)				0



Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

**Unité de gestion : S.M.D.E.A**

**Exploitant : S.M.D.E.A**

Prélèvement et mesures de terrain du 28/11/2019 à 13h25 pour l'ARS et par le laboratoire :  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DES EAUX DE L'ARIEGE CAMP, FOIX

Nom et type d'installation : SERRES COUMARIAU (OUST) (UNITE DE DISTRIBUTION )

Type d'eau : eau distribuee sans desinfection

Nom et localisation du point de surveillance :  
COUMARIAU - OUST ( Robinet ferme equestre )

Code point de surveillance : 0000001721 Code installation : 001195 Numéro de prélèvement : 00900130365

### Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur, à l'exception de la conductivité : cette non-conformité sur ce paramètre, qui traduit une faible minéralisation de l'eau, ne nécessite pas de restriction de consommation. Cependant, la qualité de cette eau favorise la dissolution des métaux dans l'eau, notamment le plomb s'il est constitutif du branchement public ou du réseau intérieur. Dans ce cas, lorsque l'eau a stagné dans les canalisations (par exemple le matin ou après une absence de quelques heures), il est recommandé de laisser couler l'eau pendant une à deux minutes avant de l'utiliser à fins alimentaires.

Date d'édition : vendredi 06 décembre 2019

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>						
température de l'eau	10,4	°C		25		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
ph	7,9	unité pH	6,5	9,0		
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>						
chlore libre	0,22	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
chlore total	0,22	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
aspect (qualitatif)	0					
couleur (qualitatif)	0					
odeur (qualitatif)	0					
saveur (qualitatif)	0					
turbidité néphélométrique nfu	0,16	NFU		2,0		
<b>MINERALISATION</b>						
<b>conductivité à 25°C</b>	<b>46</b>	<b>µS/cm</b>	<b>200</b>	<b>1100</b>		
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>						
ammonium (en nh <sub>4</sub> )	<0,05	mg/L		0,1		
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>						
bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
bact. aér. revivifiables à 36°-44h	3	n/mL				
bactéries coliformes /100ml-ms	0	n/(100mL)		0		
bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0	n/(100mL)		0		
entérocoques /100ml-ms	0	n/(100mL)				0
escherichia coli /100ml - mf	0	n/(100mL)				0

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

**Unité de gestion : S.M.D.E.A**

**Exploitant : S.M.D.E.A**

Prélèvement et mesures de terrain du 28/11/2019 à 13h08 pour l'ARS et par le laboratoire :  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DES EAUX DE L'ARIEGE CAMP, FOIX

Nom et type d'installation : ESCAMPIS LA MAYSOUASSE (UNITE DE DISTRIBUTION )

Type d'eau : eau distribuee desinfectee

Nom et localisation du point de surveillance :

CENTRE D'ESCAMPIS - OUST ( ROB. CUISINE MR SOULA )

Code point de surveillance : 0000001720    Code installation : 001191    Numéro de prélèvement : 00900130374

### Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur, à l'exception de la conductivité : cette non-conformité sur ce paramètre, qui traduit une faible minéralisation de l'eau, ne nécessite pas de restriction de consommation. Cependant, la qualité de cette eau favorise la dissolution des métaux dans l'eau, notamment le plomb s'il est constitutif du branchement public ou du réseau intérieur. Dans ce cas, lorsque l'eau a stagné dans les canalisations (par exemple le matin ou après une absence de quelques heures), il est recommandé de laisser couler l'eau pendant une à deux minutes avant de l'utiliser à fins alimentaires.

Date d'édition : vendredi 06 décembre 2019

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>						
température de l'eau	9,4	°C		25		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
ph	7,7	unité pH	6,5	9,0		
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>						
chlore total	0	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
<b>Analyse laboratoire</b>						
<b>CHARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
aspect (qualitatif)	0					
couleur (qualitatif)	0					
odeur (qualitatif)	0					
saveur (qualitatif)	0					
turbidité néphélométrique nfu	0,43	NFU		2,0		
<b>MINERALISATION</b>						
<b>conductivité à 25°C</b>	<b>75</b>	<b>µS/cm</b>	<b>200</b>	<b>1100</b>		
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>						
ammonium (en nh <sub>4</sub> )	<0,05	mg/L		0,1		
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>						
bact. aér. revivifiables à 22°-68h	3	n/mL				
bact. aér. revivifiables à 36°-44h	1	n/mL				
bactéries coliformes /100ml-ms	0	n/(100mL)		0		
bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0	n/(100mL)		0		
entérocoques /100ml-ms	0	n/(100mL)				0
escherichia coli /100ml - mf	0	n/(100mL)				0

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

**Unité de gestion : S.M.D.E.A**

**Exploitant : S.M.D.E.A**

Prélèvement et mesures de terrain du 28/11/2019 à 11h34 pour l'ARS et par le laboratoire :  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DES EAUX DE L'ARIEGE CAMP, FOIX

Nom et type d'installation : LE PLECH (OUST) (UNITE DE DISTRIBUTION )

Type d'eau : eau distribuee desinfectee

Nom et localisation du point de surveillance :

LE PLECH - OUST ( Robinet exterieur Mme ROGALLE )

Code point de surveillance : 0000001719 Code installation : 001190 Numéro de prélèvement : 00900130379

### Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation non conforme aux exigences de qualité en vigueur. Le non respect de la référence de qualité réglementaire porte sur au moins un paramètre microbiologique et n'a toutefois pas nécessité une restriction de la consommation de l'eau. Il a été demandé à l'exploitant de prendre les mesures correctives nécessaires pour rétablir la qualité de l'eau. Un nouveau contrôle a été programmé pour suivre l'évolution du paramètre et vérifier le retour à une situation normale.

Date d'édition : vendredi 06 décembre 2019

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>						
température de l'eau	9,1	°C		25		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
ph	8	unité pH	6,5	9,0		
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>						
chlore libre	<0,05	mg(Cl2)/L				
chlore total	<0,05	mg(Cl2)/L				
<b>Analyse laboratoire</b>						
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
aspect (qualitatif)	1					
couleur (qualitatif)	1					
odeur (qualitatif)	0					
saveur (qualitatif)	0					
turbidité néphélométrique nfu	1,07	NFU		2,0		
<b>MINERALISATION</b>						
conductivité à 25°C	269	µS/cm	200	1100		
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>						
ammonium (en nh4)	<0,05	mg/L		0,1		
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>						
bact. aér. revivifiables à 22°-68h	27	n/mL				
bact. aér. revivifiables à 36°-44h	4	n/mL				
<b>bactéries coliformes /100ml-ms</b>	<b>1</b>	<b>n/(100mL)</b>		<b>0</b>		
bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0	n/(100mL)		0		
entérocoques /100ml-ms	0	n/(100mL)				0
escherichia coli /100ml - mf	0	n/(100mL)				0

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

**Unité de gestion : S.M.D.E.A**

**Exploitant : S.M.D.E.A**

Prélèvement et mesures de terrain du 28/11/2019 à 13h47 pour l'ARS et par le laboratoire :  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DES EAUX DE L'ARIEGE CAMP, FOIX

Nom et type d'installation : MOUNETOU (UNITE DE DISTRIBUTION )

Type d'eau : eau distribuee desinfectee

Nom et localisation du point de surveillance :  
MOUNETOU - OUST ( ROB.DE LA PLACE )

Code point de surveillance : 0000003095 Code installation : 001805 Numéro de prélèvement : 00900129304

### Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation non conforme aux exigences de qualité en vigueur. Le non respect de la référence de qualité réglementaire porte sur au moins un paramètre microbiologique et n'a toutefois pas nécessité une restriction de la consommation de l'eau. Il a été demandé à l'exploitant de prendre les mesures correctives nécessaires pour rétablir la qualité de l'eau. Un nouveau contrôle a été programmé pour suivre l'évolution du paramètre et vérifier le retour à une situation normale.

Date d'édition : vendredi 06 décembre 2019

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>						
température de l'eau	9,7	°C		25		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
ph	8,1	unité pH	6,5	9,0		
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>						
chlore total	0	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
<b>Analyse laboratoire</b>						
	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
aspect (qualitatif)	0					
couleur (qualitatif)	0					
odeur (qualitatif)	0					
saveur (qualitatif)	0					
turbidité néphélométrique nfu	0,12	NFU		2,0		
<b>MINERALISATION</b>						
conductivité à 25°C	299	µS/cm	200	1100		
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>						
ammonium (en nh <sub>4</sub> )	<0,05	mg/L		0,1		
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>						
bact. aér. revivifiables à 22°-68h	2	n/mL				
bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
bactéries coliformes /100ml-ms	0	n/(100mL)		0		
<b>bact. et spores sulfito-rédu./100ml</b>	<b>2</b>	<b>n/(100mL)</b>		<b>0</b>		
entérocoques /100ml-ms	0	n/(100mL)				0
escherichia coli /100ml - mf	0	n/(100mL)				0



Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

**Unité de gestion : S.M.D.E.A**

**Exploitant : S.M.D.E.A**

Prélèvement et mesures de terrain du 28/11/2019 à 13h58 pour l'ARS et par le laboratoire :  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DES EAUX DE L'ARIEGE CAMP, FOIX

Nom et type d'installation : PALOUBARD BINCARECH FOUGUERE (UNITE DE DISTRIBUTION )

Type d'eau : eau distribuee desinfectee

Nom et localisation du point de surveillance :

CENTRE DE PALOUBARD - OUST ( ROB. EXT. MAISON PORTAIL BLEU )

Code point de surveillance : 0000001722    Code installation : 001192    Numéro de prélèvement : 00900130371

**Conclusion sanitaire :**

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Date d'édition : vendredi 06 décembre 2019

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>						
température de l'eau	9,7	°C		25		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
ph	7,9	unité pH	6,5	9,0		
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>						
chlore total	0	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
aspect (qualitatif)	0					
couleur (qualitatif)	0					
odeur (qualitatif)	0					
saveur (qualitatif)	0					
turbidité néphéométrique nfu	0,14	NFU		2,0		
<b>MINERALISATION</b>						
conductivité à 25°C	300	µS/cm	200	1100		
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>						
ammonium (en nh <sub>4</sub> )	<0,05	mg/L		0,1		
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>						
bact. aér. revivifiables à 22°-68h	1	n/mL				
bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
bactéries coliformes /100ml-ms	0	n/(100mL)		0		
bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0	n/(100mL)		0		
entérocoques /100ml-ms	0	n/(100mL)				0
escherichia coli /100ml - mf	0	n/(100mL)				0

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

**Unité de gestion : S.M.D.E.A**

**Exploitant : S.M.D.E.A**

Prélèvement et mesures de terrain du 28/11/2019 à 11h23 pour l'ARS et par le laboratoire :  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DES EAUX DE L'ARIEGE CAMP, FOIX

Nom et type d'installation : PRODUCTION SERRELONGUE OUST (STATION DE  
TRAITEMENT-PRODUCTION )

Type d'eau : esu+eso turb >2 pour ttp <1000 m3j

Nom et localisation du point de surveillance :  
STATION UV SERRELONGUE - OUST ( ROB.AVAL U.V. )

Code point de surveillance : 0000004176 Code installation : 002647 Numéro de prélèvement : 00900129204

**Conclusion sanitaire :**

**Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour  
l'ensemble des paramètres mesurés.**

Date d'édition : vendredi 06 décembre 2019

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article  
D1321-104 du Code de la Santé Publique.

Mesures de terrain	Résultats	Unité	Références de qualité		Limites de qualités	
			Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>						
température de l'eau	9,9	°C		25		
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
ph	7,7	unité pH	6,5	9,0		
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>						
chlore libre	<0,05	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				
chlore total	<0,05	mg(Cl <sub>2</sub> )/L				

Analyse laboratoire	Résultats	Unité	Mini	Maxi	Mini	Maxi
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>						
aspect (qualitatif)	0					
couleur (qualitatif)	0					
odeur (qualitatif)	0					
saveur (qualitatif)	0					
turbidité néphélométrique nfu	0,21	NFU		0,5		1
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>						
titre alcalimétrique complet	13,5	°f				
titre hydrotimétrique	14,4	°f				
<b>MINERALISATION</b>						
chlorures	1,0	mg/L		250		
conductivité à 25°C	291	µS/cm	200	1100		
sulfates	11,0	mg/L		250		
<b>OXYGENE ET MATIERES ORGANIQUES</b>						
carbone organique total	<0,3	mg(C)/L		2		
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>						
ammonium (en nh <sub>4</sub> )	<0,05	mg/L		0,1		
nitrates (en no <sub>3</sub> )	3,0	mg/L				50,0
nitrites (en no <sub>2</sub> )	<0,05	mg/L				0,1
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>						
bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
bact. aér. revivifiables à 36°-44h	3	n/mL				
bactéries coliformes /100ml-ms	0	n/(100mL)		0		
bact. et spores sulfito-rédu./100ml	0	n/(100mL)		0		
entérocoques /100ml-ms	0	n/(100mL)				0
escherichia coli /100ml - mf	0	n/(100mL)				0

Résultats des analyses effectuées dans le cadre suivant : CONTROLE SANITAIRE PREVU PAR L'ARRETE PREFECTORAL

**Unité de gestion : S.M.D.E.A**

**Exploitant : S.M.D.E.A**

Prélèvement et mesures de terrain du 11/12/2019 à 14h38 pour l'ARS et par le laboratoire :  
LABORATOIRE DEPARTEMENTAL DES EAUX DE L'ARIEGE CAMP, FOIX

Nom et type d'installation : SEIX OUST VIC (UNITE DE DISTRIBUTION )

Type d'eau : eau distribuee desinfectee

Nom et localisation du point de surveillance :  
EHPAD SAINT JOSEPH - OUST ( Robinet cuisine )

Code point de surveillance : 0000001712    Code installation : 001299    Numéro de prélèvement : 00900130069

### Conclusion sanitaire :

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur, à l'exception de la conductivité : cette non-conformité sur ce paramètre, qui traduit une faible minéralisation de l'eau, ne nécessite pas de restriction de consommation. Cependant, la qualité de cette eau favorise la dissolution des métaux dans l'eau, notamment le plomb s'il est constitutif du branchement public ou du réseau intérieur. Dans ce cas, lorsque l'eau a stagné dans les canalisations (par exemple le matin ou après une absence de quelques heures), il est recommandé de laisser couler l'eau pendant une à deux minutes avant de l'utiliser à fins alimentaires.

Date d'édition : lundi 23 décembre 2019

Affichage obligatoire du présent document dans les deux jours ouvrés suivant la date de réception et conformément à l'article D1321-104 du Code de la Santé Publique.